



C'est un spectacle qui touche profondément. *Article 353 du code pénal* met face à face un juge d'instructeur et un suspect d'un meurtre. Emmanuel Noblet s'est emparé du roman de Tanguy Viel sur l'intime conviction et en propose une adaptation poignante avec Vincent Garanger.

Martial Kermeur se retrouve devant le juge d'instruction après avoir assassiné Antoine Lazenec. L'homme a avoué son meurtre. L'histoire de ce fait divers pourrait bien sembler banal. Il n'en est rien dans *Article 353 du code pénal*. L'écriture puissante de l'auteur, la mise en scène sobre d'Emmanuel Noblet et le jeu sensible et d'une extrême justesse de Vincent Garanger font de cette adaptation théâtrale du roman de Tanguy Viel une saisissante pièce de théâtre.

Martial Kermeur n'a jamais vraiment eu de chance dans sa vie. Depuis quelque temps, Le Breton accumule les déconvenues. Il a oublié de valider son ticket de Loto le jour où sortent ses six numéros. Il perd son emploi d'ouvrier dans un chantier naval en baisse d'activité. Sa femme le quitte. Erwan, son fils de 17 ans, est en prison pour avoir voulu venger son père. Le voilà seul dans une petite maison prêtée par le maire en contrepartie de l'entretien du jardin du château.

Perdu d'avance

Les mésaventures ne s'arrêtent pas là. Martial Kermeur, homme humble, généreux, pétri de belles valeurs, va faire confiance à Antoine Lazenec. Ce promoteur immobilier a un grand projet de construction sur la magnifique presque-île non loin de Brest : une station balnéaire et cinq futurs immeubles avec vue sur la mer. Le maire va se laisser séduire. Martial Kermeur aussi en investissant sa prime de licenciement dans un appartement. Pas un mur sortira de terre. Le maire se suicidera et Martial Kermeur balancera Antoine Lazenec dans l'océan lors d'une promenade en bateau.

Pour Martial Kermeur, le combat était perdu d'avance et il laisse des traces. Le juge veut comprendre le geste. Emmanuel Noblet, un dossier entre les mains, est un juge flegme et silencieux face à Vincent Garanger, bouleversant dans cette performance théâtrale. Il narre le récit de sa vie rude tout en s'excusant presque : « *je la raconte à ma manière* ». Il arrive dans un bureau, comme une parcelle terrain prête à toute construction, le corps courbé et la voix incertaine avant de retrouver une confiance au fil de ses confidences. Comme si parler pouvait guérir certaines blessures. Dans cette affaire d'escroquerie, le juge a une intime conviction et appliquera l'Article 353 du code pénal.



Photo : Jean-Louis Fernandez

Infos pratiques

- jusqu'au 24 juillet à 21h45 [au 11, salle 2, à Avignon \(relâche les 11, 18 juillet\)](#)
- Durée : 1h35
- Spectacle à partir de 16 ans